

PROGRAMME DE FORMATION

Gestion des droits démembrés dans une société

2019

Dates et Lieux	A définir
Durée	1 jour
Horaires	A définir

Public	Professionnels du patrimoine : CGPI, Experts-Comptables, Banquiers conseillers privés, Assureurs, Notaires, Avocats...
Type	
Pédagogie	Exposé et cas pratiques
Modalités d'évaluation et de suivi	Quiz et corrigé (notation)

Prérequis	
-----------	--



Intervenant

A définir

Objectif(s) de la formation

Contenu pédagogique

Ces thèmes seront abordés avec pragmatisme et seront illustrés par des exemples réalistes. Les aspects théoriques seront abordés synthétiquement pour consacrer un maximum de temps aux mises en pratiques concrètes. C'est la signature habituelle de FIDROIT.

- Porter à votre connaissance des techniques patrimoniales complexes : comment tirer avantage du démembrement dans une structure sociétaire ?
- Faut-il apporter et démembrer ou démembrer et apporter à la société ?
- Quelles sont les prérogatives pécuniaires attachées aux titres démembrés ?
- Quels sont les problèmes comptables et fiscaux que pose la présence de droits démembrés ?

Contactez-nous

Inter-entreprise

Tél : 04 73 15 14 54

Email : formation@fidroit.fr

Intra-entreprise

Tél : 04 73 15 14 59

Email : formationpro@fidroit.fr